

Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie



D 2026 - 16

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	19
Conseillers votants :	22
Dont trois pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 19 février 2026

**OBJET : BASE NAUTIQUE –
CONVENTION D'OBJECTIFS
ENTRE LA COMMUNE ET LES
ASSOCIATIONS**

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq
février, le conseil municipal de la
commune de Chens sur Léman dûment
convoqué, s'est réuni en session
ordinaire à la mairie, sous la présidence
de Madame Pascale MORIAUD, maire,*

PRESENTS : TRONCHON J. de PROYART
A. BAARSCH C. MORAND F. ZANNI F.
ARNOUX. R. FICHARD B. CHANTELOT C.
PLEYNET J.P. DENERVAUD M. BILLARD
G. RACINE FREIXENET M. CHEVRON F.
DIANA C. QUERNEC GARIN C.
MATTERA A. GEROUDET A. CHAMPEAU
S.

EXCUSÉS : MEYRIER M. « pouvoir à
PLEYNET J.P. » STUBERT B. « pouvoir à
BAARSCH C. » CORNU C. « pouvoir à
TRONCHON J. » CHANTELOT L.

Est élu secrétaire de la séance : BILLARD G.

Madame le maire rappelle au conseil municipal que la commune s'est engagée aux côtés des associations utilisatrices de la base nautique dans un programme de développement des activités nautiques sur le lac Léman.

L'objectif de ce programme de développement est la promotion de la pratique des sports nautiques pour tous selon les orientations suivantes :

- apprentissage
- accueil des scolaires
- handisports
- compétition
- loisirs

La présente convention a pour objet de formaliser ces orientations et les engagements des différents partenaires.

Madame le maire présente au conseil municipal la convention d'objectifs proposée et acceptée par les associations « Chensivoile », « Léman Aviron Club » et « Excoet Léman ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/06/26

ID : 074-217400704-20260225-D2026_16



APPROUVE les termes de la convention qui lui est présentée et ci-annexée ;

AUTORISE Madame le maire à signer la convention avec les associations
« Chensivoile », « Léman Aviron Club » et « Excoet Léman ».

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire

Gilles BILLARD

Le maire

Pascale MORIAUD

